Les églises du Valromey

Autor(en): **Oursel, Raymond**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **11 (1963)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-728006

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES ÉGLISES DU VALROMEY

par Raymond Oursel

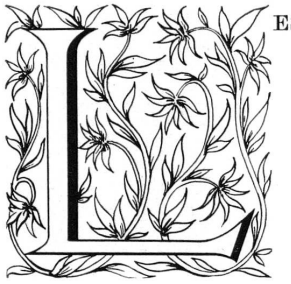

Les plus modestes terroirs accumulent parfois, dans l'exiguïté de leurs limites, des problèmes où s'épuise la sagacité des géographes, des historiens et des archéologues. Ainsi en va-t-il, entre bien d'autres, du Valromey. Ce vocable chantant embrasse exactement la haute vallée du Séran, rivière montagnarde qui prend sa source parmi les alpages et les forêts du plateau de Retord, puis s'insinue entre les deux plis jurassiens parallèles du Crêt-du-Nû et du Grand-Colombier, à l'est, des forêts des Moussières, de Cormaranche et de Gervais à l'ouest. Le torrent s'écoule en pente rapide au midi, affouillant parfois profondément la roche calcaire du soubassement. Les villages jumeaux du Grand et du Petit-Abergement se blottissent au creux d'un bassin à peine élargi du cours supérieur. Le lit du torrent se creuse ensuite en gorge, puis reçoit sur sa rive gauche l'affluent de la Serra, qui, descendu des hauteurs de Richemont, coule en contrebas du village d'Hotonnes. Au delà encore, la vallée profite d'une légère inflexion du Grand-Colombier vers l'est pour s'épanouir un peu plus à l'aise. Ce sont ici des terrasses verdoyantes, qui dominent les berges encaissées de la rivière, et portent, en rive droite, les villages alignés de Ruffieu, Lompnieu, Sutrieu et Fitignieu, de l'autre côté ceux de Songieu, Lilignod et Passin, Brénaz, Lochieu et Virieu-le-Petit, étagés sur le versant du Grand-Colombier; l'altitude s'y abaisse de 750 à 550 m. environ. Un second affluent, le ruisseau d'Arvière, évadé des replis forestiers de la montagne, découpe à l'orient du cours principal de nouvelles gorges, qui démantèlent encore davantage les replats de peuplement; entre les deux s'avance en surplomb l'étroit éperon où se sont nichés les bourgs de Champagne et de Vieu, tandis que, symétriques, les villages de Belmont et Chandossin, d'une part, de Chavornay et Ouche de l'autre, gardent les débouchés sur la cluse profonde et large de Culoz. Une rangée de falaises et d'affleurements calcaires maintient au Valromey géographique son caractère de vallée suspendue. Humainement, elle en préserve l'autarcie traditionnelle: d'en

bas, le val se dérobe; il faut gravir ces obstacles pour pénétrer ses secrets et ses charmes.

Parvenue dans la cluse, la rivière assagie bifurque au levant pour éviter la longue et basse échine du bois de Grammont, avant-poste des hauteurs qui protègent le bassin de Belley; elle écorne les marais de Lavours, puis se jette enfin dans le Rhône sous le village de Rochefort. En son cours inférieur, et parmi cette topographie indécise, appartient-elle encore au Valromey? La géographie hésite, et plus encore l'histoire. Il est singulier en effet de constater que ce canton si fortement individualisé par la nature, verrouillé et retranché entre les monts qui le bordent, n'a jamais disposé d'une tête qui lui fût propre, mais a toujours, au contraire, relevé d'une autorité extérieure à ses frontières. Aussi haut que remontent les textes, il paraît avoir fait partie du grand *pagus* de Genève: au cœur du val, le village de Sutrieu est dit en 875 *in pago geniviso*.[1] Toute hypothèse, au delà de cette date, devient aventureuse. Le Valromey avait-il, dès l'origine, dépendu de la cité romaine des Genevois, ou bien lui fut-il annexé seulement lors d'un dépeçage de la province *Maxima Sequanorum*? Les érudits en disputent, d'accord au moins sur l'évidence que cette langue étroite, mais de ferme ossature, pouvait jouer à merveille le rôle de charnière, de glacis et de tampon entre des pouvoirs complémentaires ou rivaux. Le nom lui-même, sous la forme *Verruinensis*, n'apparaît qu'en 1110 [2]; dès la fin du XIe siècle, le Valromey avait été, comme la Michaille, détaché du comté de Genève et apporté en dot par la comtesse Jeanne au petit-fils d'Humbert aux Blanches Mains, le comte de Maurienne Amédée II. Les sires de Beaujeu l'acquirent par mariage vers 1125; à la fin du XIIIe siècle, il revint à Louis de Savoie, baron de Vaud, puis, en 1359, à la branche aînée, qui le conserva jusqu'à la fin du XVIe siècle, où il fut par elle donné à la famille d'Urfé, érigé en marquisat, et enfin en duché. Il demeura dans la mouvance savoyarde jusqu'au traité de Lyon, qui, en 1601, le réunit à la couronne de France. Transfert plus théorique, d'ailleurs, que sensible directement aux indigènes eux-mêmes: en 1614 encore, soit treize années après la cession, un tailleur de pierre anonyme ne décorait-il pas d'un beau lacs de Savoie, emblème politiquement périmé, l'un des bénitiers de l'église du Grand-Abergement?

Le statut religieux du Valromey ne pose pas moins de problèmes. Le XIIe siècle le trouve membre du diocèse de Genève, où il constitue le district septentrional du doyenné de Ceyzérieu. La position excentrique du chef-lieu et certaines anomalies de limites ont incité M. Pierre Duparc à se demander s'il n'aurait pas, à l'origine, dépendu de l'évêché de Belley, dont peu de lieues, au vrai, le séparent. Cet historien tire argument de la permanence, à ce même diocèse, d'une petite « obédience » groupée

[1] Donation de Charles le Chauve à l'abbaye de Tournus, citée par P. Duparc, *Le comté de Genève, Mém. et doc. publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XXXIX, 1955, p. 369, note 2.

[2] S. Guichenon, *Bibl. Sebus.*, centurie I, ch. 88, citée par Duparc, *op. cit.*, p. 369, note 1. Il faudrait lire plutôt *Verrumensis*.

(Cliché de l'auteur)

Vieu-en-Valromey. L'église.

autour de Virieu-le-Grand, et, aussi, du fait qu'au début du XIe siècle encore, les paroisses de Lavours et de Chanaz, face à face sur les deux rives du Rhône, relevaient de Belley. L'examen de la carte, cependant, révèle bien que ni Virieu, ni Lavours, ni Chanaz n'appartiennent au bassin géographique du Séran. Ce sont des barres rocheuses et une cluse inhospitalière, déserte, qui séparent la première localité du pied du Valromey [3]; davantage encore, la zone indéfinie et morte des marais de Lavours isole de Ceyzérieu et de son décanat les deux autres paroisses. En fait, la limite occidentale de l'évêché de Genève apparaît trop rigoureusement déterminée par la topographie pour qu'il soit permis de la considérer comme le fruit de quelque marchandage; des hauteurs de Charix, au nord, jusqu'à Ceyzérieu, elle suit assez exactement la ligne de partage des eaux du Rhône et de l'Ain, et ne la déborde que pour englober, de Brénod au col de la Lèbe, le plateau élevé d'Hauteville-Cormaranche, qui, géographiquement, se rattache aux crêtes orientales. Quant au doyenné propre de Ceyzérieu, il s'est bel et bien modelé sur le bassin hydrographique du Séran lui-même, de la source à l'embouchure, et il était dès lors conforme à la logique que Ceyzérieu, commandant par sa position, non seulement la cluse, mais l'ensemble du val, se fût de bonne heure assujetti jusqu'aux hautes paroisses, à limite d'horizon. La pente de la rivière dictait l'orientation du Valromey: muré au nord par les grandes futaies et les escarpements raidis sur Nantua, Saint-Germain-de-Joux, les gorges du Tacon et la Michaille, barré à l'ouest et à l'est par les fronts rocheux, il ne s'ouvrait plus commodément qu'au midi, d'où lui vint sans doute l'évangélisation, et par où durent pénétrer de même les premières influences architecturales.

Le doyen de Ceyzérieu disposait au XVe siècle de la quasi-totalité des patronages paroissiaux. Son autorité, depuis le haut moyen âge, s'affirmait si forte qu'elle paraît n'avoir pas composé même avec l'implantation monastique aux confins du Valromey. Ni la vieille abbaye bénédictine de Nantua, au nord, ni celle de Saint-Sulpice, fondée en 1130 par le comte de Maurienne Amédée III et établie, sous la règle cistercienne, à la pointe méridionale du plateau d'Hauteville, n'y pénétrèrent; au plus, Nantua, converti en prieuré clunisien, tenait-il Talissieu, débouché de la cluse de Culoz, tandis que l'abbaye de Saint-Claude avait une petite celle à Massignieu, sur la paroisse de Belmont, et le chapitre séculier de Belley, héritier des chanoines réguliers de Saint-Augustin, un prieuré à Champagne. La chartreuse d'Arvière, dissimulée au plus secret de la chaîne du Colombier, possédait certes des biens dans quelques-unes des paroisses du val, mais son influence proprement dite n'y apparaît guère plus assurée que celle d'une autre fille de Chartreuse, Meyriat, blottie comme elle au creux d'une étroite « reculée » des chaînons de l'ouest, à moins d'une lieue au nord du prieuré clunisien de Brénod.

[3] Sans doute le bourg de Virieu était-il au XVIIIe siècle la capitale judiciaire du Valromey; cependant, le district de ce bailliage englobait le mandement de Rossillon, en pleine cluse de l'Albarine, le Valromey constituant pour sa part un mandement spécial.

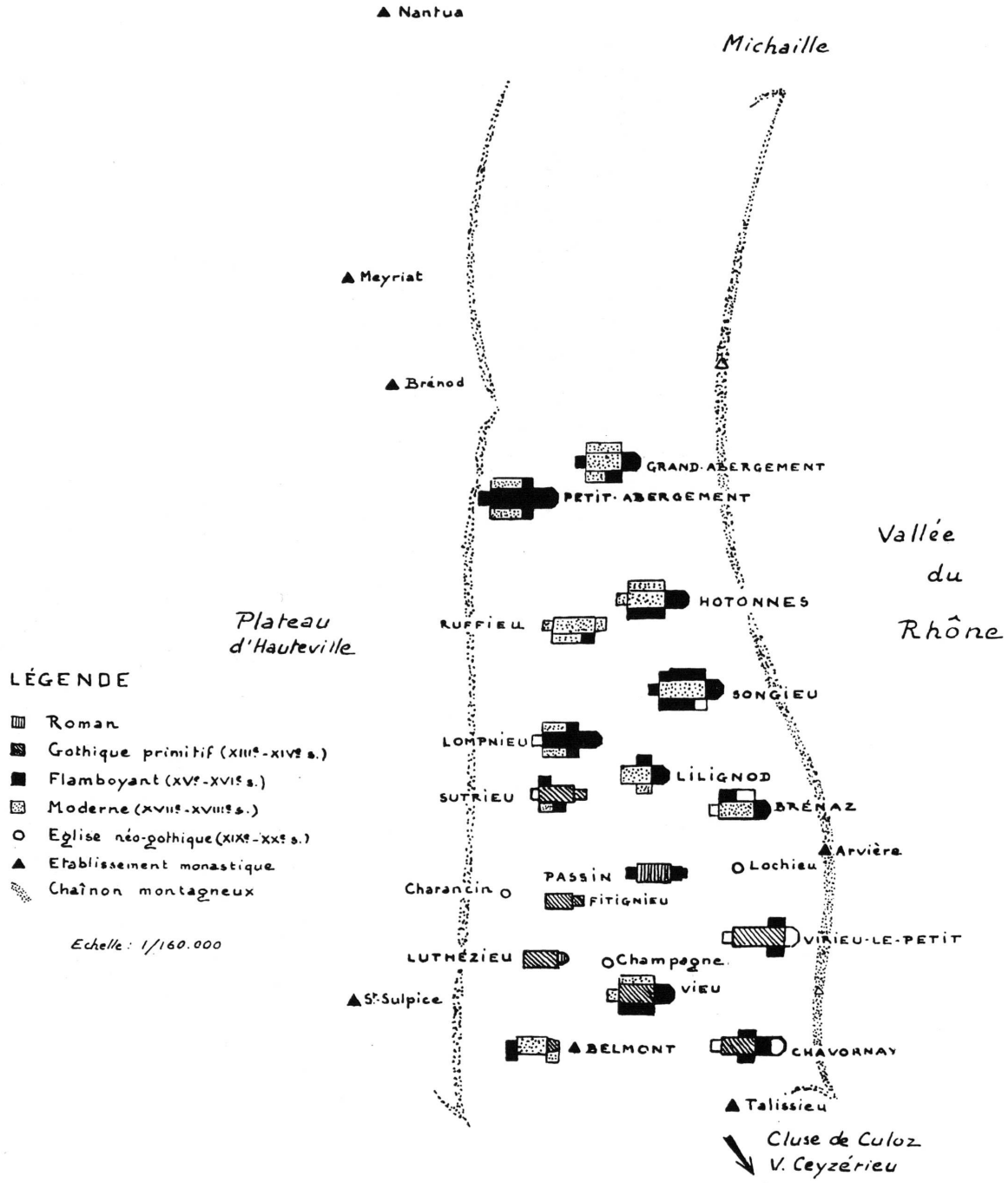
Nantua
Michaille
Meyriat
Brénod
GRAND-ABERGEMENT
PETIT-ABERGEMENT
Vallée du Rhône
HOTONNES
Plateau d'Hauteville
RUFFIEU
SONGIEU
LEGENDE
Roman
Gothique primitif (XIIIe-XIVe s.)
Flamboyant (XVe-XVIe s.)
Moderne (XVIIe-XVIIIe s.)
Eglise néo-gothique (XIXe-XXe s.)
Etablissement monastique
Chaînon montagneux
Echelle : 1/160.000
LOMPNIEU
LILIGNOD
SUTRIEU
BRÉNAZ
Arvière
Lochieu
PASSIN
Charancin
FITIGNIEU
VIRIEU-LE-PETIT
LUTHÉZIEU
Champagne
VIEU
St-Sulpice
BELMONT
CHAVORNAY
Talissieu
Cluse de Culoz
V. Ceyzérieu

Quand vint à s'amoindrir, dans le cours du moyen âge, l'ancienne organisation décanale du diocèse de Genève, et que le siège de Ceyzérieu ne représenta guère plus qu'un titre, il n'est donc pas étonnant que le Valromey entreprît de se cantonner désormais dans une espèce d'autonomie de fait, propice certes aux déviations les plus périlleuses. C'est en cet état que le trouva le premier visiteur apostolique dont l'histoire conserve mention, Mgr Jean de Bertrand, évêque de Genève, en 1411. Et peut-être est-ce en premier à cette indépendance géographique et morale qu'entre tous les autres districts, savoyards ou jurassiens, de l'évêché, le Valromey doit son étonnant privilège monumental. Sur les dix-neuf églises, en effet, qui parsèment aujourd'hui l'étendue pastorale, des sources du Séran aux accès de la cluse, trois seulement, Champagne, Lochieu et Charancin, sont modernes: une telle proportion est unique dans toute la région. Les seize autres présentent un remarquable conservatoire d'architecture religieuse rurale, de la période romane aux temps classiques, et illustrent avec clarté les destins historiques du val, les influences qui ont pu s'exercer sur lui, l'amalgame que son autarcie en a réalisé. Composant avec leur cadre une harmonie paisible et débonnaire, elles sont l'élément indissociable d'un charme jalousement préservé. A l'archéologue, elles posent enfin bien des énigmes qui le contraignent de recourir parfois à des disciplines assez étrangères à la sienne.

Première évidence: pour la période médiévale, la plus riche et attachante, cette floraison s'articule en deux phases. La première, soit de rares vestiges romans et l'efflorescence du gothique primitif, aux XIIIe et XIVe siècles, n'apparaît plus visible que dans la zone inférieure du val, et il est douteux qu'elle se soit très généreusement étendue aux paroisses d'altitude. Du XIIe siècle, le Valromey ne conserve que deux témoins, d'inégale importance. A la nef gothique de la petite église de Luthézieu fait suite à l'orient une abside semi-circulaire, sans aucun apprêt, que couvre une voûte en cul-de-four légèrement brisé. L'appareil en est sommaire, l'aspect fruste, en dépit de la brisure de l'arc, indice d'une date relativement tardive: en bref, une construction paysanne, de stricte opportunité. Descendances à relever: plus tardives, mais de même esprit, l'église de Sutrieu et la chapelle, voisine, de Fitignieu n'ont pareillement à répondre qu'aux besoins limités de populations rurales relativement rares: en 1414, Sutrieu ne comptait que 30 feux, et Fitignieu 40 en 1443. Les nefs y sont, comme à Luthézieu, de simples salles rectangulaires; une travée de chœur de même plan, mais plus étroite et voûtée en berceau brisé, les prolonge à l'est: mode de couverture qui, on ne l'ignore pas, s'est perpétué en Savoie comme en Bugey et en Franche-Comté bien au delà de l'époque romane, et jusqu'au XVe siècle.

Le bourg de Vieu a conservé, quant à lui, le seul morceau sculpté de cette période dont puisse s'enorgueillir le Valromey. Le nom primitif, *Venetonimagus*, « trahit à lui seul un habitat d'origine gauloise ».[4] L'excellence du site, facile à

[4] E. Thévenot, dans *Visages de l'Ain*, mars-avril 1962.

défendre, lui valut un peuplement romain et le titre de *vicus*; il subsiste au voisinage des restes d'aqueduc. La nef de l'église gothique s'ouvre par un curieux portail roman; la voussure en plein cintre qui encadre cet accès repose sur deux colonnettes, vraisemblablement remployées de l'époque romaine, par l'intermédiaire de deux chapiteaux en forme de longs fûts presque cylindriques, dépourvus d'astragales, et sur lesquels se détachent, en maigre relief, des sujets mal déchiffrables. On croit discerner, à gauche, un aigle et un combat d'homme contre un animal (scène de la Psychomachie?); à droite, un personnage à grosse tête, qu'accompagne à sa gauche un petit quadrupède. Ces ouvrages rudimentaires ne s'apparentent à aucune série connue, et c'est en vain qu'on chercherait à y déceler quelque influence extérieure. Au plus, les proportions courtaudes du personnage de droite évoqueraient-elles les figures du portail de l'église d'Yenne, assez voisine dans l'espace, aux confins méridionaux; mais la taille, du milieu du XIIe siècle environ, est là-bas bien plus raffinée, et de meilleure composition.

Quant au tympan, il n'a pas reçu le moindre décor sculpté. Au linteau est gravé, en assez beaux caractères du XIIe siècle, un pittoresque distique léonin:

Huc sine mente bona neque vota valent neq(ue) don(a)
Ergo malas mentes depona(n)t ingredie(n)tes.

Avec cette médiocrité des plus anciens témoins contrastent la cohérence relative, et en tout cas le nombre des vestiges du premier style gothique. En relèvent, outre la nef de la même église de Vieu, celle de Chavornay, pour le XIIIe siècle; pour le XIVe siècle, autant qu'on en puisse juger à l'apparence, les nefs de Virieu-le-Petit et de Luthézieu, ainsi que le chœur de l'église de Belmont.

Longue de deux travées spacieuses, la nef de Vieu a peut-être utilisé un volume roman préexistant, mais qu'ont transformé de fond en comble les remaniements du XIIIe siècle. L'arc doubleau séparatif est supporté par deux colonnes puissantes, peut-être des remplois romains, qui ne sont qu'adossées à la paroi. Leurs chapiteaux sont décorés d'une unique rangée de feuillages très épanouis et évasés, à volute fermement découpée; les tailloirs, proéminents, reçoivent en même temps les retombées du doubleau et celles des nervures d'ogives. Aux quatre angles extrêmes, des colonnes d'un diamètre beaucoup plus faible s'arrêtent, à 1 m 50 environ du sol, sur des consoles en encorbellement; de beaux feuillages, à crochets bien arqués, décorent leurs chapiteaux, tandis que des masques sommaires, plantés de biais, reçoivent les nervures.

La modénature est riche et de dessin vigoureux. Ogives moulurées d'un tore entre deux cavets dans la première travée, d'un tore entre deux gorges, que soulignent deux boudins plus petits, dans la seconde; doubleau dont une gorge profonde et large sépare les deux tores de fort diamètre; bases constituées d'une scotie entre

deux tores inégaux, l'inférieur écrasé: ces moulurations rondes et charnues désignent partout le début du XIIIe siècle et connaissent des répondants en Savoie, notamment à l'église d'Yenne, dont l'allure générale et les détails de construction se rapprochent décidément de celle-ci. Conformément à la géographie, et tandis qu'au delà des frontières du nord s'élevait sur des modes très différents la belle priorale de Nantua, c'est du midi que s'en est venue l'inspiration du nouveau style ogival.

Les mêmes traits se retrouvent à Chavornay, dont la nef comporte pareillement deux travées. Des colonnettes d'angle aux extrémités, des demi-colonnes engagées dans des pilastres au milieu, y reçoivent les retombées de voûte; chapiteaux à crochets, bases moulurées d'une scotie entre deux tores, modénature intacte des ogives de la première travée [5] dénotent le XIIIe siècle. Mais l'arc doubleau séparatif est ici chanfreiné, comme le sont les nervures d'ogives de Luthézieu et de Virieu-le-Petit. A Luthézieu, la structure est réduite au schéma le plus élémentaire. La nef s'y articule en trois travées; les arcs doubleaux reposent sur des pilastres engagés, dont les impostes, moulurées de simples chanfreins, se prolongent latéralement, en forme de culs-de-lampe placés de biais, pour recevoir les ogives. A Virieu, la nef, longue également de trois travées, débouche sur un chœur polygonal, aménagé ou créé de toutes pièces en 1873; le raccord est très visible au niveau des supports de l'arc triomphal. Des faisceaux de trois colonnes inégales, sous des chapiteaux évasés à tailloirs rectangulaires fortement saillants, reçoivent doubleaux et ogives: le rythme est le même qu'à Vieu et Chavornay, mais le décor de feuillages se plaque en méplat sur les corbeilles, sans les ployer à son propre jet; la mouluration des bases, plus schématique, trahit l'épuisement du style.

Il n'en va pas différemment à Belmont, dont le vieux village ordonne ses masures sur l'un des derniers replats du val, en rive droite du Séran, et avant la chute sur la cluse de l'Aigue-Morte. Le mécénat de l'abbaye de Saint-Claude ne paraît pas s'être étendu à l'église paroissiale, qui est massive et fruste. La nef, de souche ancienne, y a été revoûtée d'arêtes à l'époque moderne. Le chœur, intact, s'apparente, en sa lourde structure, à certaines églises-tours de Savoie, et en particulier au chœur de celle de Chaumont en Vuache. Son plan, grossièrement trapézoïdal, le rétrécit de l'entrée au mur de chevet; une croisée d'ogives, moulurées d'un tore entre deux cavets, porte sur des pilastres ou blocs rudimentaires, encastrés dans les angles; de part et d'autre de la clé ronde, deux petits masques humains, sans style très défini, confèrent du moins à cette façon de casemate un accent un peu moins rude. Dans la paroi nord du chœur, à l'extérieur, se voit la trace d'une haute et étroite lancette, type de percement qui, dans toute la région, était abandonné depuis le début du XVe siècle au moins. Aussi est-ce vraisemblablement le sanctuaire encore en place dont le visiteur épiscopal constatait en 1411 la caducité et ordonnait la

[5] Celles de la seconde travée, moulurées d'un filet, d'un tore et de deux gorges, semblent avoir été refaites au XIVe ou au début du XVe siècle.

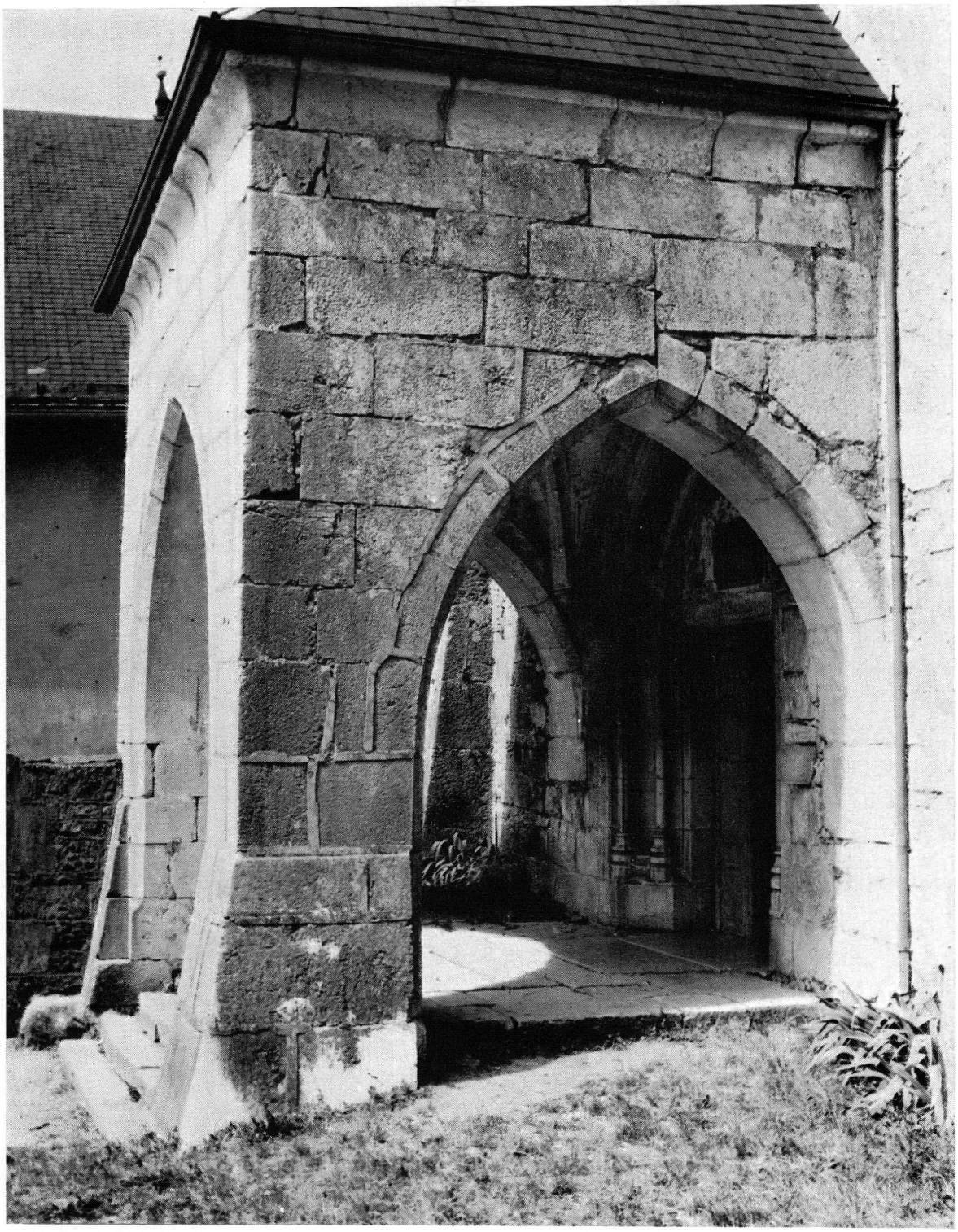

(Cliché de l'auteur)

Songieu. Le porche de l'église.

réfection: injonction qui ne fut d'ailleurs pas exécutée sur-le-champ, et qu'il lui fallut renouveler trois années plus tard.

Et voici qu'à cette floraison, somme toute assez disparate, que charpentent seuls quelques traits de famille communs, s'oppose en un contraste dru et pittoresque l'essor ou le renouveau flamboyant. Ce n'est pas, en soi, une singularité. A travers toute l'Europe, les thèses les plus récentes ont définitivement récusé le poncif de l'archéologie d'hier, selon lequel ce style du crépuscule médiéval n'était guère qu'un surgeon bâtard et baroquisé de la plénitude gothique, un chant du cygne mignard et efféminé, et, pour lui appliquer le terme de l'historien Huizinga, un « déclin ». L'arbre ne dissimulait-il pas un peu trop la forêt? Il est juste qu'aujourd'hui une vue plus saine restitue cet art et cette architecture à leur valeur originale et à leur force. En Savoie même, on a montré ailleurs [6] qu'ils s'étaient imposés avec une densité, un éclat fort remarquables, jusqu'au milieu du XVIe siècle; en Bugey, en Bresse où trône l'incomparable fleuron de Brou, en Franche-Comté, l'expansion ne fut pas moindre. En Valromey cependant, elle prend figure d'une véritable révolution monumentale, aux aspects inventifs entre tous; de toutes parts, et pour des raisons qu'il conviendra d'analyser tout à l'heure, les chantiers s'y ouvrent ou se réveillent.

Sans doute ne s'agit-il que rarement de reconstructions *a novo*. Les vieilles nefs, la plupart du temps, subsistent, avec leurs parois épaisses, leurs percements avares et leurs plafonds ou charpentes; elles sont de tradition, sinon de date romane. Mais on leur accole des chapelles latérales, verrues disgracieuses à l'extérieur, prolongements mystérieux d'ombre et de halos lumineux à l'intérieur; dans la plus pauvre paroisse, telle Sutrieu ou Belmont, il se trouve toujours un mécène, famille ou seigneur, pour en aménager une au flanc du vaisseau, dont elle agrémente l'austère schéma. A Virieu-le-Petit, comme à Lilignod, deux chapelles symétriques, ouvertes sur la dernière travée, prennent l'allure de croisillons bas. Le plus souvent, c'est toute une rangée de ces édicules, carrés ou rectangulaires, qu'on voit s'aligner au nord et au sud de la nef; communiquant avec celle-ci par de larges arcades généralement en cintre brisé, aux arêtes amorties en chanfrein, elles déterminent, à Songieu, Lompnieu, Hotonnes, ainsi qu'au Grand et au Petit-Abergement, des sortes de bas-côtés véritables, et confèrent à la nef son éclairage unique ou principal.

Ou bien l'on bâtit au devant du portail occidental l'un de ces jolis porches, ouverts par trois fortes arcades en cintre brisé, et voûtés d'une croisée d'ogives, qui sont l'un des sceaux particuliers des églises du Valromey, et en rehaussent singulièrement la personnalité. A Belmont, le porche qu'une inscription date de 1495 est

[6] R. Oursel, *L'architecture flamboyante en Savoie*, dans *Revue de Savoie*, octobre-décembre 1955; *Le gothique tardif du Genevois*, *ibid.*, 1er trimestre 1957. Pour la cité de Genève, on se contentera de renvoyer à la synthèse magistrale de W. Déonna, *Les arts à Genève*, vol. spécial de *Genava*, t. XX, 1942.

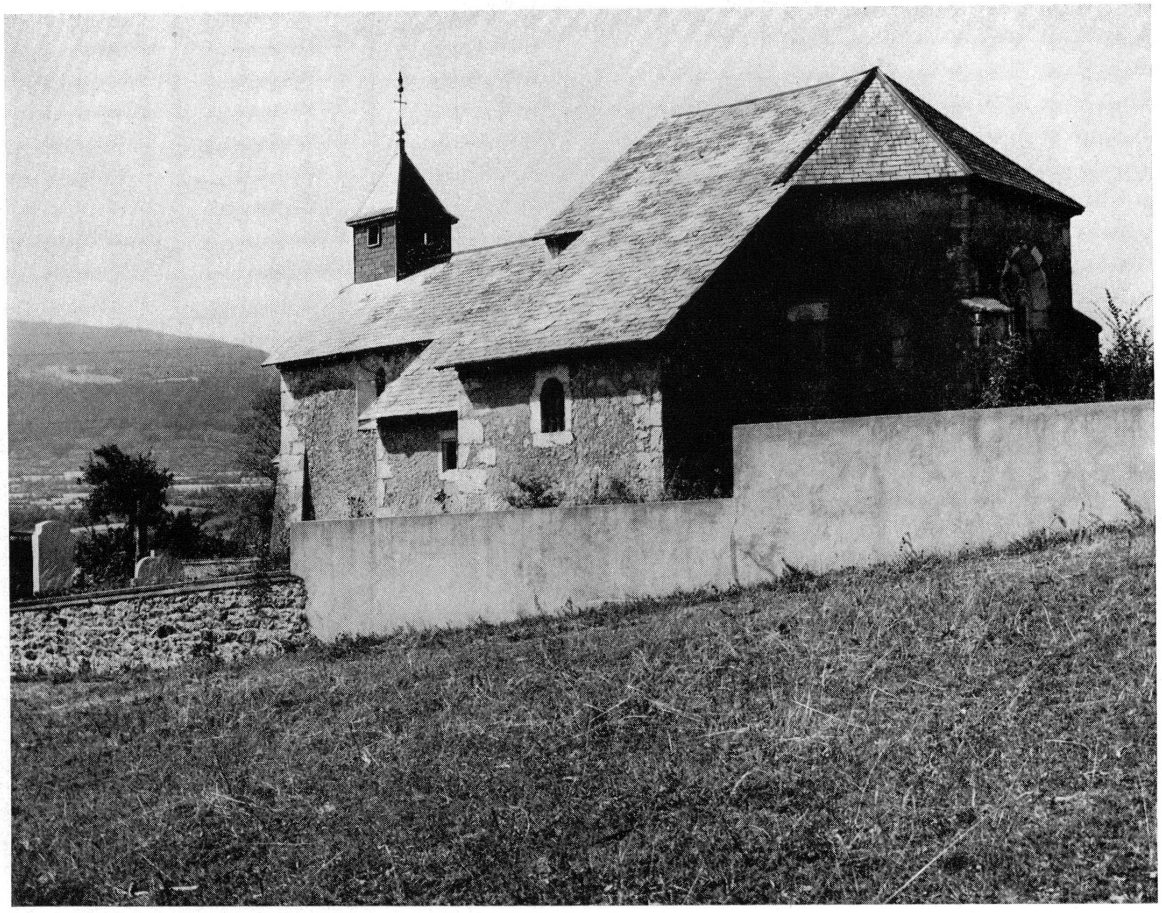

(Cliché de l'auteur)

Lilignod. L'église.

aujourd'hui surmonté d'un clocher carré [7]; il en est de même à Passin et au Grand-Abergement, sans qu'il soit possible d'affirmer que la construction de la tour était prévue dès l'origine; au Petit-Abergement, le clocher-porche ne s'ouvre que sur sa face occidentale. A Songieu enfin, l'une des perles flamboyantes du Valromey, le porche ouvert s'offre dans toute la pureté d'une autonomie sauvegardée. Remarquablement appareillé de gros moellons de calcaire blanc, il comporte deux arcades latérales qui, en un mouvement gracieux, s'enlèvent directement du mur de façade et retombent, de l'autre côté, sur des socles légèrement obliques; une corniche concave court au sommet des trois faces. Les ogives qui le couvrent à l'intérieur viennent, à l'ouest, mourir en pénétration dans des colonnes d'angle, tandis que des

[7] Il communique, au sud, avec une chapelle carrée de même date; dans sa paroi nord se voit la trace d'une arcade en cintre brisé, aujourd'hui murée.

culs-de-lampe en porte-à-faux les reçoivent à l'est. Une double voussure torique en tiers-point, aux bases flamboyantes, encadre le portail propre de l'église, sous une archivolte enveloppante qui dessine une accolade timide.

Ce ne sont là qu'adjonctions de détail. A Vieu au contraire, comme à Chavornay, Passin, Songieu, Lilignod, Hotonnes, Brénaz et au Grand-Abergement, outre les jolies couronnes de chapelles latérales [8], tout le chœur a été reconstruit à neuf, et selon des partis souvent somptueux, fertiles en trouvailles. Sauf à Passin, où la travée du sanctuaire est close par un mur droit, et à Chavornay, où un chœur de même plan paraît avoir été agrandi assez récemment d'une travée polygonale, les chevets sont à trois pans, quelle que soit la profondeur du chœur: une travée à Lilignod, Songieu, Le Grand-Abergement, Brénaz, deux à Hotonnes. A Lompnieu et au Petit-Abergement enfin, l'église se présente comme un édifice flamboyant homogène, dont le chœur est seulement un peu surélevé par rapport à la nef, comme lui voûtée d'ogives: soit qu'antérieure au chœur elle n'ait reçu sa couverture actuelle qu'au moment où celui-ci fut bâti, soit que les deux parties aient été réédifiées dans le même temps, et qu'il s'agisse seulement d'un effet symbolique.

Larges et solides, ces chevets paraissent, comme ceux de la Savoie, relever d'une influence méridionale: le Valromey ne renie certes pas son appartenance au diocèse de Genève, où ces formes amples, bien assises plutôt qu'élancées, sont nombreuses; mais maint détail trahit ici une recherche plus poussée, rebelle aux stéréotypes démarqués à l'envi, dans le plan des branches d'ogives en particulier. Si la clé qui commande tout le réseau est le plus souvent située, comme on le relève ailleurs, au centre géométrique de la travée polygonale, on la voit au contraire, à Lompnieu, appliquée contre l'arc triomphal: d'où un étirement caractéristique des voûtains. A Hotonnes, une lierne longitudinale part de la clé et rejoint l'arc triomphal. A Songieu, Brénaz et Lilignod règne un dispositif identique, mais la lierne vient aboutir en équerre sur un petit fût cylindrique qui, engagé dans la maçonnerie, s'amortit à la clé de l'arc triomphal par un gracieux encorbellement.

Chapelles latérales, porches, chœurs développés, voire travées de la nef, l'essor flamboyant en Valromey est traduit surtout par les moulurations des nervures d'ogives et les remplages des fenêtres. On n'y relève pas, comme en Savoie, la succession bien tranchée de deux modes: du flamboyant orné en ses modénatures riches et refouillées, rehaussé de parures, au gothique tardif dont les thèmes se sont desséchés jusqu'au dénuement le plus squelettique. C'est bien un autre esprit qui règne ici: accueillant à toutes les formules qu'expérimentent les maîtres d'œuvre régionaux, et que ses vieux chemins ont véhiculées d'une paroisse à l'autre, il reste fidèle à une certaine rondeur, à quelque moelleux de la structure générale. Une solidarité entière

[8] Seule de toutes ces églises, celle de Passin n'en comporte pas.

associe les supports et les arcs, qui, sans le moindre intermédiaire, viennent tomber en pénétration dans les fûts de colonnes d'angle; les brusques arrêts sur des consoles n'ont cours que dans les voûtes basses et lourdes des chapelles latérales ou des porches, même s'il advient que ces culs-de-lampe soient ouvragés, comme on le voit, de moulures, de branches de feuillages ou de masques humains. De même, les artisans du Valromey récusent-ils, comme par principe, les moulurations strictement prismatiques dont on connaît la vogue en Savoie, à partir de 1480 environ. Les nervures à cavet unique sont reléguées dans les chapelles latérales [9], sauf à Brénaz, où elles couvrent le chœur de gothique tardif, non antérieur à 1530 environ. La juxtaposition de deux cavets inégaux, fréquente dans la partie savoyarde du diocèse de Genève [10], n'est employée que rarement: outre une chapelle latérale de l'église de Sutrieu, on ne la trouve utilisée que dans l'avant-chœur de celle de Passin; là cette mouluration schématique s'oppose à celle du sanctuaire proprement dit, où un demi-tore est accosté de deux cavets, et elle en fait valoir par contraste le modelé. Plus volontiers, les constructeurs adoptent un type de moulure qui n'a pas, semble-t-il, d'équivalent en Savoie, et qui combine chanfrein et cavet dans une nervure étroite et effilée: ce système règne en particulier au chœur de l'église du Grand-Abergement, où, associé à des tracés d'arcs très aigus, il engendre un effet de légèreté et d'aisance aérien.[11] Cependant l'usage le plus courant ne voue aux cavets que la fonction de soutenir et escorter la moulure torique qui constitue le corps même et le nerf de l'ogive: ainsi en va-t-il au chœur de l'église de Passin, à la deuxième chapelle méridionale de Vieu, et sur l'ensemble de l'église homogène de Lompnieu. Au chœur de l'église de Songieu, comme à toutes les travées du vaisseau principal du Petit-Abergement, le tore s'amincit en une amande, dont la pointe est coupée par un petit filet.

La coexistence dans le temps de tous ces types manifeste bien que le Valromey a échappé à l'évolution qui, en Savoie, sclérose peu à peu les formes flamboyantes jusqu'à la nudité totale du gothique tardif du Genevois. Qu'il s'agisse là d'un refus délibéré des déductions extrêmes, la richesse, la variété et l'agrément des fenêtres, les réseaux de remplages inventifs et souples, inattendus parfois, qui en garnissent le cadre, divisé par un meneau central le plus souvent, le confirment à l'évidence. On est fort loin de l'économie savoyarde, où la fenêtre d'axe, seule, consent quelquefois à s'enjoliver, et toujours avec discrétion, tandis que les baies latérales, simples et étroites, ne sont ornées sous leur cintre que d'un lobe menu. Combinaisons de trèfles, de quadrilobes, de rosaces, de losanges, d'ellipses, de mouchettes pansues ou

[9] Virieu-le-Petit, chapelle nord de la troisième travée; Belmont, chapelle attenant au porche (vers 1495); Songieu, chapelle sud de la deuxième travée; Grand-Abergement, *idem*.

[10] On y relève même trois cavets juxtaposés (cf. la cathédrale d'Annecy et les églises qui s'y apparentent).

[11] On le trouve également dans la chapelle latérale nord de Lilignod.

amincies, un tableau comparatif des dessins préférés des constructeurs du Valromey donne de leur gamme une meilleure idée que de longues descriptions.

Il serait évidemment utile de pouvoir assigner à chacun de ces édifices une date précise, afin de délimiter dans le temps leur éclosion, et de déterminer les filiations réciproques. Mais on sait combien, en matière d'architecture religieuse rurale, pareille tâche est malaisée. Le défaut de textes est ici presque dirimant. Les visites pastorales ne sont pratiquement d'aucun recours. Les registres d'institutions épiscopales, eux, recensent plusieurs consécrations d'églises, mais personne n'ignore qu'un long intervalle sépare souvent l'achèvement de la bâtisse et la cérémonie de dédicace. Ainsi l'évêque de Genève François de Savoie, qui fit multiplier les consécrations de 1485 à 1487, paraît avoir eu le souci premier de réparer certaines omissions du passé. L'église de Belmont, consacrée le 29 avril 1487, peut difficilement passer pour un monument de la maturité flamboyante; pour celle de Fitignieu, consacrée la veille, un doute subsiste, du fait de la longue permanence, dans toute la région, des formes romanes qui inspirent cette église. Dans le mur méridional de la nef, un ancien portail muré ou un enfeu, et une petite fenêtre portent, de fait, la marque du style flamboyant. Il est beaucoup plus vraisemblable, toutefois, que les consécrations des églises du Petit-Abergement (2 avril 1486), Lilignod (26 avril 1487) et Songieu (1er mai 1487) s'appliquent à des sanctuaires qui venaient tout juste d'être reconstruits en totalité ou en partie: nef principale et chœur dans le premier cas, chœur nouvellement greffé sur une nef astyle dans les deux suivants. Il y a lieu cependant de se souvenir que l'église des Ollières, en Savoie (pour ne citer qu'un exemple), fut consacrée en 1486, mais que, dès 1508, le chœur en était reconstruit de fond en comble. Quant à la consécration de l'église de Brénaz, à laquelle saint François de Sales procéda le 6 novembre 1605, sans doute rend-elle compte du style tardif de l'édifice, mais le chiffre infime des consécrations célébrées dans le diocèse durant le XVIe siècle autorise la plus grande latitude dans l'appréciation chronologique du petit monument.[12]

Les inscriptions *in situ*, enfin, qui aident souvent, ailleurs, à préciser les dates et étapes de construction, sont ici très rares, et de portée ambiguë. Outre celle, authentique, du clocher-porche de Belmont, une véritable débauche de dates est gravée en différents recoins de l'église du Petit-Abergement: 1340 (troisième chapelle septentrionale), 1429 (clé de la petite porte en plein cintre donnant accès, du même côté, à la première chapelle), 1472 (sujet sculpté de la troisième chapelle sud), 1494 enfin (arc séparatif de la nef et du chœur). Mais ces inscriptions, en chiffres arabes, sont postérieures d'un bon siècle au monument; leur épigraphie trahit la

[12] Toutes ces dates sont extraites des registres d'institutions du diocèse de Genève; elles ont été réunies par le chanoine C. M. Rebord, *Administration diocésaine. Gerbe de notes et documents*, Annecy, Imprimerie Commerciale, 1922, pp. 48-49.

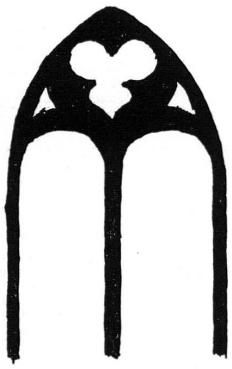

VIRIEU
(chapelle latérale)

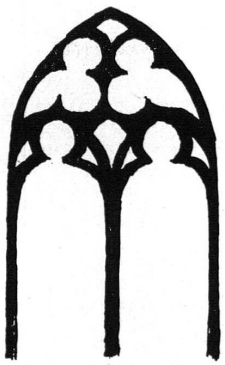

VIEU
(axiale)

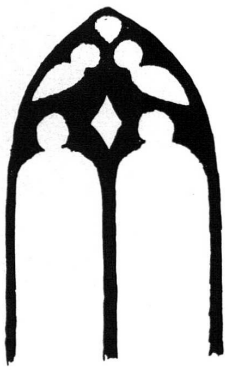

CHAVORNAY
(axiale)

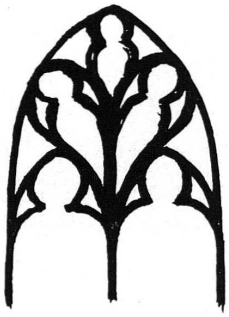

PETIT-ABERGEMENT
(travée de chevet)

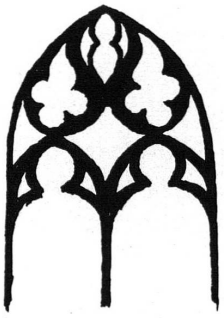

SONGIEU
(chevet)

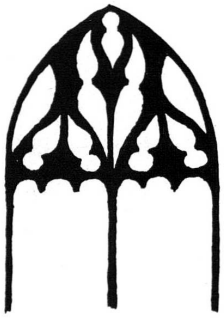

PETIT-ABERGEMENT
(axiale)

SONGIEU
(chap. lat.
sud)

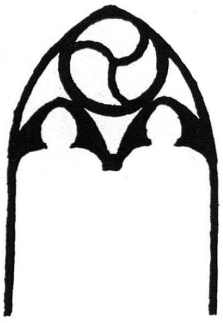

sans meneau médian

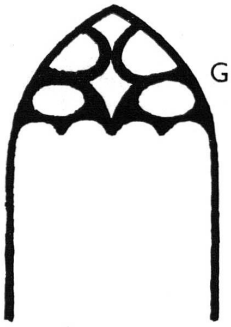

GRAND-ABERGEMENT
(chevet nord-est)

PETIT-ABERGEMENT
(première travée de chœur)

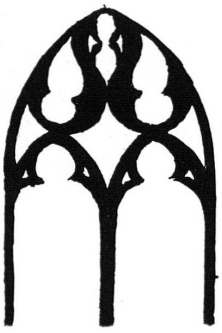

GRAND-ABERGEMENT
(chevet sud)

première moitié du XVIIe siècle, et l'on ne voit pas trop à quelle partie de la structure chacune d'elles peut s'appliquer; la moins douteuse est celle de l'arc triomphal, qui suit de près la date de la consécration.

A défaut donc d'une chronologie stricte, qui ne peut en l'état actuel être fixée, le rassemblement de tant d'œuvres méritoires sur un étroit espace, leurs caractères nettement tranchés, prêtent à bien des remarques et autorisent les hypothèses. La première est de l'ordre le plus général. Non seulement donc le Valromey, serré dans son cul-de-sac, s'ouvre à la véritable renaissance flamboyante qui a si fort marqué la cité de Genève, l'apanage de Genevois et le duché savoyard, mais il en concentre en quelque sorte, et résume les aspects. A des causes et développements qui ne lui sont nullement spéciaux, il juxtapose et ajoute sa propre course, avec des motifs particuliers, qui se laissent seulement entrevoir. Pour la Savoie, l'essor flamboyant procède, à résumer quelque peu, de deux facteurs principaux : l'éclosion d'une classe de mécènes d'abord, qui, de l'antipape Robert de Genève et de son entourage à la nouvelle cour ducale, multiplie les entreprises somptuaires; la prospérité démographique et sociale du Genevois ensuite, qui transforme le visage architectural de la Savoie du Nord à partir de 1480 environ. Mais la munificence des mécènes ne paraît guère s'être étendue au canton reculé du Valromey, et le mouvement de la population, autant qu'il se puisse déduire d'estimations fort imprécises, y est absolument différent.

A dire vrai, les explications que suggère, en Valromey, une floraison aussi dense sont, semble-t-il, beaucoup plus subtiles. La première est religieuse et disciplinaire. Quand, en 1411, Mgr Jean de Bertrand pénètre, par le col de Richemont, dans l'enclos du val pour effectuer la visite systématique des paroisses, ce qu'il constate le sidère d'horreur. A quelques pasteurs sans reproche, groupés autour du très digne curé de Vieu, s'opposent, à Hotonnes, Lompnieu, Sutrieu, Belmont, Champagne, Lochieu et Virieu-le-Petit, de tristes et infâmes dévoyés, fauteurs de scandale pour leurs paroissiens, négligents, on s'en doute, à l'entretien des églises. Le prélat rassemble ce troupeau misérable, admoneste et menace. Trois ans plus tard, il revient sur les lieux, constate les premiers signes, bien ténus encore, d'un redressement.[13] Les visites pastorales de 1443, 1481 et 1516 se gardent de relever et d'étaler au grand jour semblables tares: laconisme délibéré, ou indice d'une reprise en main et d'une surveillance qui, peu à peu, vont améliorer un niveau moral tombé bien bas, susciter une reviviscence des paroisses, encourager en tout cas le renouveau de l'entretien matériel et les fondations de chapelles.

Un exemple sensible montre ici, une fois de plus, les interférences de l'histoire et de l'archéologie: à Songieu, le visiteur de 1411 n'a trouvé qu'un pauvre septuagénaire, infamé d'ancien concubinage par certains de ses paroissiens, peut-être enclins

[13] Nous avons rendu compte des visites pastorales de 1411 et 1414, sous la forme pittoresque imposée par le genre de la publication, dans notre article: *Des brebis et des boucs. Carnets d'un évêque en Pays de Gex, Michaille et Valromey. Visages de l'Ain*, janvier-mars 1960, p. 66.

à trop médire. Son église n'est pas mal tenue, les paroissiens sont notés « bons catholiques », quoique la discipline lors des offices laisse quelque peu à désirer. On croit lire entre les lignes qu'à l'image du pasteur, la paroisse végète et somnole de cette quiétude qui, parfois, risque d'abuser les témoins occasionnels et masque les vrais problèmes. En 1414, c'est un prêtre de 30 ans qui a remplacé le vieillard; nul doute qu'il se préoccupe de réveiller l'atonie, et de convier les paroissiens à l'entreprise exaltante d'un aménagement du sanctuaire. L'œuvre amorcée se développe durant tout le siècle. Vers 1450, réédification du chœur; consécration en 1487; construction du joli porche ouvert; érections de chapelles: de telles œuvres eussent-elles été concevables dans une ambiance de troubles, de tares, de soupçons et de lèpres morales? Ce zèle est d'autant plus remarquable qu'il ne s'accompagne nullement d'un progrès démographique. Au contraire, la population de Songieu, qui dépassait en 1414 la centaine de feux, tombe à 80 feux dès 1443, et se maintient à ce chiffre jusqu'en 1516; elle n'atteindra 140 feux qu'en 1581.

Durant ce même XVe siècle, il apparaît que l'économie sociale du Valromey subit progressivement une modification radicale, dont l'intérêt et les conséquences dépassent la discipline archéologique, jusqu'à retentir aujourd'hui encore sur la division administrative du terroir. Sans doute convient-il de n'interpréter qu'avec prudence ces estimations de feux que comportent pour chaque paroisse, à partir de 1414 précisément, les procès-verbaux des visites épiscopales; faute de documents plus sûrs, ces chiffres ont néanmoins valeur indicative. Or, contrairement à ce qui s'observe par exemple dans l'apanage de Genevois, où la population, relativement étale au XVe siècle, s'accroît très sensiblement à partir de 1480 environ, les recensements de la plupart des paroisses du Valromey attestent, de 1414 à 1581, une remarquable stabilité démographique; certains, même, semblent traduire un léger déclin. Ainsi, la population de Vieu passe-t-elle seulement de 84 à 120 feux entre ces deux dates extrêmes; celle du bourg de Champagne est en régression, pour la même période, de 80 à 70; celle de Belmont passe de 80 en 1443 à 100 environ en 1481 et 1516, puis revient à 80. Celle de Virieu-le-Petit se maintient à 80, et ne monte à 100 qu'en 1581; la paroisse voisine, Lochieu, tombe de 30 en 1414 à 20 en 1443 et 22 en 1481, tandis que son annexe de Méraléaz passe de 26 en 1443 à 40 en 1581.

Ce sont là des variations somme toute secondaires. Mais pour quatre paroisses au moins, et qui, coïncidence singulière, sont situées dans la zone supérieure du val, et limitrophes les unes des autres, il en va bien autrement. Celle de Ruffieu, de 25 feux en 1414, passe en 1481 à 44; non recensée en 1516, elle s'est, en 1581, gonflée à 110. Le cas de celle d'Hotonnes est plus saisissant encore: de 46 feux en 1414, sa population, dès 1443, s'est accrue à 80; elle atteint la centaine en 1516, et les 200 en 1581. Plus lente, l'ascension des paroisses-sœurs des Abergements n'est pas moins significative. En 1414, leur population, comptée ensemble, n'est que de 65 habitants; en 1443, elle a progressé déjà jusqu'à 95, soit 53 pour le Grand et

42 pour le Petit, qui, trente-huit ans plus tard, dépasse d'une unité la paroisse aînée: 55 feux d'un côté, 54 de l'autre; le déséquilibre s'accentue en 1516, où le Petit-Abergement s'élève à 70 feux environ, tandis que le Grand n'est monté qu'à 60: soit un chiffre total de 130 feux. En 1581, chacune des paroisses aura progressé à 100; en un peu plus d'un siècle et demi, la population totale se sera donc augmentée de 135 feux, soit, selon les estimations des historiens modernes, de 400 à 700 âmes environ: chiffre énorme, quel que soit l'indice retenu pour l'appréciation de l'unité de feu, de trois à cinq ou six personnes en moyenne.

Les causes d'une telle poussée fourniraient certainement matière à d'intéressantes études économiques et sociales. Si l'on observe que les quatre paroisses en cause sont les plus hautes de la vallée, et les plus adonnées de nos jours à l'élevage d'altitude; si l'on remarque, en particulier, qu'Hotonnes, le Grand et le Petit-Abergement se partagent les magnifiques alpages du Haut-Valromey, jusqu'à Retord, on doit supposer que l'exploitation pastorale, à peu près seule autorisée par la rigueur du climat, n'est pas étrangère à ce flux démographique, et que son extension et son amélioration progressives ont engendré parallèlement de profondes répercussions sur l'économie générale du val.[14] Qui sait même si les baisses démographiques constatées dans certaines des paroisses inférieures, dont le régime se partage entre la culture et le bûcheronnage, ne s'expliqueraient pas par un soutirage au profit des communautés alpagères, en pleine expansion?

A population neuve, en tout cas, correspondent toujours des besoins nouveaux, un appel de main-d'œuvre spécialisée, pour loger, habiller et nourrir les excédents. Il n'est pas indifférent d'observer que les églises d'Hotonnes et des Abergements, qui comptent parmi les plus belles du Valromey, ont été reconstruites presque de fond en comble, et sur de vastes plans, durant les XVe et XVIe siècles; celle de Ruffieu, beaucoup plus banale, offre dans tels de ses détails des traits renaissants, qui peuvent fort bien répondre à son démarrage démographique moins précoce. Il serait séduisant de penser que la poussée flamboyante, née aux paroisses hautes, s'est propagée de proche en proche, par le fruit d'une émulation louable, au fil de la rivière et jusqu'aux paroisses du seuil. Le fait est que les plus grandes analogies unissent par exemple les trois chœurs des églises des Abergements et de Songieu. Un autre indice tendrait à confirmer cette présomption. En l'an 1500, n'est-ce pas un maître maçon, *lathomus*, du Grand-Abergement, qui est appelé à édifier une chapelle seigneuriale au flanc de l'église savoyarde de Cruseilles? [15] Et pour quelle raison les fondateurs sont-ils allés chercher ce Georges Brunet, alors que dans la région même, à cette date, les ouvriers ne leur manquaient certes pas? Il n'est pas

[14] L'organisation départementale rend compte aujourd'hui de ces disparités; elle a rattaché à l'arrondissement de Belley toutes les communes du Valmorey, sauf, précisément, Hotonnes et Les Abergements, qui sont incorporés à celui de Nantua.

[15] Cf. notre article: *Bonlieu, Cruseilles, Châteauneuf. Trois étapes de l'art religieux en Savoie*, dans *Revue savoisienne*, 1954.

SCHÉMAS D'OGIVES FLAMBOYANTES

PASSIN (chœur)
LOMPNIEU (ensemble)
VIEU (chapelle)

BRÉNAZ (chœur)
SONGIEU, G^D-ABERG^T
LOMPNIEU (chapelles)

GRAND-ABERGEMENT (chœur)
LILIGNOD (chap. nord)

SONGIEU (chœur)
PETIT-ABERGEMENT
(ensemble)

GRAND ABERGEMENT (avant chœur)
SUTRIEU (chapelle latérale)

moins surprenant d'observer qu'un siècle et demi plus tard, un entrepreneur du même lieu, qui se nomme, lui, Henri Burnet, travaille à la « fabrique » de l'église du premier monastère de la Visitation d'Annecy [16], parmi une équipe de quatre maîtres maçons, dont l'un était de Samoëns, un autre de Mâcon, et le quatrième enfin de Langres.[17] En ce double appel à plus de cent ans d'intervalle, peut-être y a-t-il davantage qu'un hasard. On n'oserait aller jusqu'à conclure que le Valromey a pu abriter, aux XVe et XVI siècles, des dynasties de tailleurs de pierre et de maçons aussi étroitement spécialisés, et de notoriété aussi répandue, que ceux de la vallée du Giffre en Savoie du Nord, ou de la Valsesia en Haut-Novarais. Mais la promesse de chantiers neufs avait bien de quoi tenter les techniciens du bâtiment: il n'en va pas autrement, aujourd'hui, dans les villes, les banlieues et les régions en essor, qui fixent et voient se multiplier les entreprises.

[16] Chanoine Rebord, *A la recherche d'un sanctuaire salésien*, Annecy, Imprimerie Commerciale, 1922, p. 32. De Brunet à Burnet, la relative homophonie inclinerait-elle à supposer une filiation? On ne peut aller tout à fait jusque là, si séduisante que soit l'hypothèse.

[17] Ces deux derniers maîtres avaient dû être conviés par les architectes du monument, eux-mêmes mâconnais d'origine.

Autre facteur favorable. Que le terroir lui-même eût sécrété cette main-d'œuvre, ou qu'elle soit venue du dehors pour s'y établir et prospérer, tailleurs de pierre et maçons du Valromey pouvaient disposer de matériau à fort bon compte: partout affleure dans leur terroir ce calcaire blanc et compact, aux arêtes roides et de beau grain, qui se prête peu à la sculpture fine, mais autorise de riches moulures, d'une noble fermeté, et se révèle, sous des climats aussi rudes, admirablement résistant aux assauts du gel et de l'humidité. De tout temps, la proximité des carrières et l'aisance de l'extraction ont attiré et retenu la main-d'œuvre technique; la qualité très remarquable de l'appareil, dans la plupart des églises du Valromey, n'a probablement pas de meilleure explication. Instruits des modes flamboyants par leurs apprentissages, les maîtres locaux, où qu'ils se fussent formés, surent tirer parti des ressources de l'endroit, que la concentration des chantiers leur pemettait d'exploiter et d'utiliser à plein. Ils s'y forgèrent leur spécialité: structures sveltes et équilibrées, porches gracieux et d'une incontestable originalité, guimpes des fenêtres à la virtuosité sans égale, et ces ouvrages de pierre aussi, de fort imposantes vasques de bénitier notamment, aux décors à la fois schématiques et précis, dont la parure ennoblit plusieurs églises du Valromey d'une note grave et vigoureuse.

Vers le milieu du XVIe siècle, il apparaît bien que les nécessités les plus urgentes ont été satisfaites. Si la tradition de la belle pierre ouvragée survit çà et là, aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans quelque accessoire ou mouluration de goût classique, et jusqu'à ce touchant oratoire de 1838, encastré dans le mur d'une maison particulière de Virieu-le-Petit, la veine majeure est à peu près épuisée. Un portail rapporté dans la façade de la chapelle actuelle de Sothonod, et qu'une inscription date de 1540, présente certes les mêmes moulurations flamboyantes que ses devanciers, mais la courbe, cassée et surbaissée, sa largeur excessive n'en ont plus, tant s'en faut, l'élégance. La voûte du chœur de l'église de Brénaz, trop bombée, empâte le volume intérieur; la clé de la croisée d'ogives du clocher-porche de Ruffieu, gracieuse en soi, mais disproportionnée aux nervures, alourdit leur élan. Les siècles classiques ne trouveront plus qu'à couvrir de voûtes d'arêtes sur pilastres les nefs des églises du Grand-Abergement, d'Hotonnes, de Songieu, à augmenter de quelques unités la couronne des chapelles latérales, à monter des beffrois de clocher. Bienheureuse récession à tout prendre, car elle épargne au Valromey des reconstructions marquées d'un goût moins sûr, et lui garde intacts les trésors du passé. Les chrétiens d'aujourd'hui, rassérénés des turpitudes médiévales, prient dans d'attachants vaisseaux que la patine assourdit et argente, ou bien, comme à Passin, dans des nefs intelligemment restaurées et fort expressives. Les touristes du dimanche sauraient découvrir ici bien des visions attachantes, dans la paix sans égale des replis pastoraux. Et les archéologues, quant à eux, s'y peuvent repaître à loisir de tous ces humbles témoignages, fleurons méconnus de l'histoire, de la civilisation, du visage et de l'âme du vieux diocèse genevois.